



► 22 janvier 2018 - N°NC

UN COUP D'ENVOI SOUS TENSION POUR PARCOURSUP

Les bacheliers doivent s'inscrire sur la nouvelle plate-forme d'admission post-bac à partir de ce lundi, mais les critiques se multiplient déjà. // P. 5

Les inscriptions à Parcoursup démarrent, les contestations aussi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les futurs bacheliers qui veulent faire des études supérieures ont jusqu'au 13 mars pour saisir leurs vœux sur la nouvelle plate-forme.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Dès ce lundi, les futurs bacheliers vont pouvoir entrer leurs vœux dans la nouvelle plate-forme d'admission post-bac – Parcoursup –, et ce jusqu'au 13 mars. Ils pourront ensuite finaliser leurs dossiers de candidature, jusqu'au 31 mars, mais ne pourront plus s'inscrire. Cette date butoir est aussi celle que s'est fixée le gouvernement pour promulguer le projet de loi étudiants. Contrairement à l'ancien Admission post-bac (APB), les lycéens doivent formuler dix vœux, et non plus 24. Ils ne les hiérarchisent plus, et doivent les motiver.

Les lycées vont aussi transmettre aux établissements d'enseignement supérieur une fiche « Avenir » qui comprend les appréciations des professeurs (positionnement et appréciation dans chaque matière) et l'avis du chef d'établissement. Ce qui fait dire à Philippe Tournier, secrétaire général du principal syndicat de proviseurs (SNPDEN), que « le vrai bac, cette année, s'appelle la fiche Avenir ». Autre nouveauté : à partir du 22 mai, les lycéens com-



Contrairement à l'ancien Admission post-bac (APB), les lycéens doivent formuler dix vœux, et non plus 24. Photo Sipa

menceront à recevoir des réponses, au fil de l'eau.

Des assemblées générales dans les universités

Ces nouvelles règles, présentées par le gouvernement comme le moyen de mettre un terme au tirage au sort et aux ratés d'APB de l'été dernier, suscitent inquiétudes et contestations. Dans un appel commun à la grève pour le 1^{er} février, plusieurs syndicats (CGT, FO, FSU, Solidaires, SUD, Unef, UNL, SGL) mettent en garde contre d'« interminables listes d'attente ». Ils craignent que « de nombreux bacheliers restent sans affectation jusqu'à la dernière phase,

celle où le recteur leur fera une proposition d'affectation dans une filière dans laquelle il reste des places vacantes, mais en dehors de leurs dix vœux », et à laquelle il aura 24 heures pour répondre. Des assemblées générales « contre la sélection » s'organisent dans les universités, comme à Paris 1, Paris 8, Paris 13 ou Aix-Marseille.

Des syndicats et des organisations qui ont soutenu le plan étudiants en octobre dernier alertent sur sa mise en œuvre. La CFDT, l'Unsaet la Fage évoquent des « risques de dysfonctionnement » importants et réclament « un plan d'urgence de créations d'emplois statutaires ». La Fage s'en est aussi pris, mardi, au volet orientation du plan Etudiants. Parcoursup renvoyait vers un site de l'Onisep (l'Office public dédié à l'orientation) qui, dans des fiches « Info métiers », expliquait aux lycéens qu'il fallait « organiser des fêtes » pour devenir pharmacien ou « atmer réparer des machines à laver » pour devenir infirmier. « L'Onisep se fout de la gueule des lycéens ! », avait réagi Jimmy Losfeld, président de la Fage.

Jusqu'où iront les diverses inquiétudes et contestations ? « Il n'y a pas eu de contestation sur la philosophie de la réforme, rassure l'un de ses promoteurs. Si un mouvement doit partir, il partira de la base, et non des organisations étudiantes. » Sur ce point, la réforme du bac pourrait être un cap difficile à passer pour le gouvernement. Selon nos informations, la annonce est prévue fin février. ■

Dans un appel commun à la grève pour le 1^{er} février, plusieurs syndicats mettent en garde contre d'« interminables listes d'attente ».